



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

## FLASH INFO N°56 du 1<sup>er</sup> mars 2014

Les Journées du Patrimoine 2014 pour la Carrosserie Française



Chers Amis,

Dans le cadre du dossier ouvert par la FFVE à l'UNESCO pour faire reconnaître la Carrosserie Française au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité, et après l'exposition à Epoqu'Auto et le stand à Rétromobile, nous vous proposons de poursuivre cette action ambitieuse lors des Journées du Patrimoine 2014.

Pour mémoire, il s'agit des carrossiers français ayant officié de 1920 à 1970, donc 50 ans d'histoire de l'art automobile.

Ces grands noms ont habillés les plus beaux châssis : Antem, Binder, Chapron, Dubos, Franay, Figoni-Falasci, Gangloff, Guilloché, Kellner, Labourdette, Letourneur & Marchand, Pourtout, Saoutchik et Vanvooren entre autres.

**Soutenez-nous dans ce nouveau défi** pour favoriser la protection du patrimoine de tous nos véhicules d'époque, tant au niveau national qu'international.

Bien cordialement,  
Olivier Weyl

**Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...**  
Egalement sur [www.ffve.org](http://www.ffve.org) rubrique Publications Actualités.



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



### Bulletin de participation

Club / Musée / Professionnels : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

N° affiliation à la FFVE : ..... Responsable : .....

Organise la manifestation suivante dans le cadre des Journées du Patrimoine (rallye, expo) :

Nom, date et lieu : .....

### Bon de Commande

**A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite vendredi 29 août 2014**  
*N'attendez pas le dernier moment - Envois par conditionnements de 10 plaques*

Nombre de plaques : ..... x 3,00 € = ..... €      **Format** 420 x 195 mm

**Frais de port** : 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 € /  
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

**TOTAL** : ..... €

Mode de règlement : Chèque     Espèces     Facture     (Cochez svp)

Les plaques vous seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.

**Adresse de livraison si différente du club :**

.....

Fait à ..... Le .....

Nom et fonction du signataire : ..... **Signature** :

*Pour économiser les frais de port, les plaques seront disponibles sur les stands de la FFVE à Reims et en Avignon.*